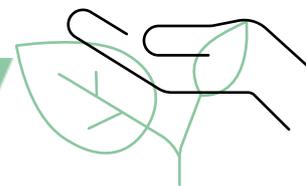


Paris, le 15 février 2024

Chiffre d'affaires

S1 2023-2024



Chiffre d'affaires du premier semestre 2023-2024 de 397,3 M€ en croissance de +11,6% en données publiées, portée par le développement de l'Alimentaire

- Forte progression de la part de l'Alimentaire dans les ventes, qui passe de 6% à 18,5% du chiffre d'affaires total entre le S1 2022-2023 et le S1 2023-2024 grâce au plein effet des acquisitions réalisées sur l'exercice 2022-2023 et à la bonne performance de la Boulangerie-snacking et du Bio.
 - Le secteur Jardinerie poursuit aussi son évolution avec le développement des marques exclusives et le lancement des sites internet ; la baisse des ventes de -3,3% en données publiées s'explique notamment par le passage en franchise de 22 magasins, en lien avec la stratégie de gestion du parc de magasins.
- Passage en société à mission : TERACT a ainsi inscrit son engagement responsable dans la durée en modifiant ses statuts en décembre 2023.

(en millions d'euros)	S1 2023-2024	S1 2022-2023	Variations	
			Données publiées	Données comparables ¹
Chiffre d'affaires	397,3	355,9	+11,6%	-2,3%
Jardinerie/animalerie	323,6	334,6 ²	-3,3%	-2,8%
Alimentaire	73,7	21,3	X3,5	+3,8%

Moez-Alexandre Zouari, Directeur général de TERACT, a déclaré : « TERACT est au rendez-vous de ses engagements avec une croissance à deux chiffres de ses ventes malgré un contexte économique toujours inflationniste, des pressions sur le pouvoir d'achat et une météo contraire sur la seconde partie de l'année 2023. Cette performance, obtenue grâce à une politique volontariste de croissance dans l'alimentaire porte ses fruits. Par ailleurs, les acquisitions réalisées fin 2022 ont donné lieu à des ouvertures de magasins qui performant grâce à la Boulangerie-snacking. En Jardinerie, les passages en franchise de 22 nouveaux magasins nous permettent de renforcer l'ancrage local des coopératives agricoles sur leurs territoires. Enfin, toujours préoccupé par les problématiques de pouvoir d'achat de nos clients, nous avons poursuivi le développement de nos marques exclusives permettant d'allier ainsi une qualité élevée et une accessibilité prix. Nous continuons également à mettre en œuvre notre stratégie de construction d'un modèle de distribution durable, alternative et responsable ».

¹ Périmètre constant en retirant de l'ensemble des variations de périmètre.

² Par rapport aux données publiées le 16 février 2023 sur le S1 2022-2023, il comprend un chiffre d'affaires complémentaire lié au déploiement des marques exclusives.

Analyse des ventes du semestre

Jardinerie / Animalerie

Le chiffre d'affaires consolidé du secteur **Jardinerie/Animalerie**, qui inclut les enseignes Jardiland, Gamm vert (et rayons Frais d'ICI), Delbard, Jardineries du Terroir et Noa, s'élève à **323,6 M€** sur le S1 2023-2024, en retrait en données publiées de -3,3% par rapport au S1 2022-2023, en raison notamment du passage de 22 magasins intégrés en franchise, lié la stratégie de bonne gestion du parc de magasins. Hors cet effet périmètre, les ventes en données comparables surperforment globalement les tendances du marché³, elles-mêmes impactées par le contexte inflationniste, la baisse du pouvoir d'achat et une météo à contre-saison.

Afin de mieux répondre aux préoccupations de ses clients concernant leur pouvoir d'achat, TERACT poursuit le développement de ses **marques exclusives et innovantes** ECLOZ, INVIVO Nous on sème, PURE FAMILY, les SENS DU TERROIR, qui permettent de déployer une offre toujours plus qualitative à des prix accessibles. Le taux de pénétration des marques propres représente ainsi 22,1% du chiffre d'affaires des magasins intégrés au 31 décembre 2023 (soit +4 points par rapport au 31 décembre 2022).

Bénéficiant de la position de leader de TERACT en France dans le secteur de la Jardinerie, le **e-commerce** poursuit son développement accéléré dans le cadre du déroulement du plan digital avec le lancement sur le semestre du nouveau site gammvert.fr. Il avait été précédé par celui du site jardiland.com, début S2 2022-2023, qui est déjà en croissance sur le S1 2023-2024. Suite à l'accord intervenu en septembre 2023, la marketplace sera lancée en partenariat avec Mirakl d'ici le 30 juin 2024.

Alimentaire

Le chiffre d'affaires consolidé du **secteur Alimentaire**, qui inclut les enseignes Bio&Co, Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière s'élève à **73,7 M€** sur le S1 2023-2024 contre 21,3 M€ sur le S1 2022-2023, bénéficiant de la pleine intégration des enseignes Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière acquises fin 2022 et consolidées sur un mois sur le précédent semestre. Outre cet effet périmètre, la multiplication du chiffre d'affaires Alimentaire par 3,5 est liée à la bonne performance de la Boulangerie-snacking et du Bio.

Le chiffre d'affaires de **Boulangerie Louise** enregistre ainsi une forte croissance, liée à l'effet périmètre net positif de son intégration et à une bonne performance en comparable de l'enseigne grâce au travail de fond mené sur l'offre depuis une année. Les ouvertures de magasins débutent avec celles des magasins de Châteauroux et des Champs-Élysées. Ce dernier site, iconique, ouvert en lieu et place de l'enseigne Pomme de Pain, présente une offre centrée sur le snacking et la fabrication sur place d'un pain de qualité ; la signature "agriculteur - meunier - boulanger" de la boutique caractérise les engagements de la marque en faveur de l'intégration de la filière blé, avec un approvisionnement local (moulin situé à moins

³ Le marché du jardin est en recul de - 5,6% sur la période Juillet-Novembre 2023 par rapport à la même période en 2022 selon l'association interprofessionnelle Promojardin / Prom'animal.

de 50 km) et un ancrage fort dans le monde agricole. 4 magasins intégrés ont, par ailleurs, été fermés sur le semestre dans une logique d'optimisation permanente du réseau.

Les ventes des magasins de distribution bénéficient pour leur part de la reprise du marché du Bio, amorcée depuis le milieu de l'année 2023. Les ventes de **Grand Marché La Marnière** sont résilientes et celles de **Bio&Co** s'inscrivent en croissance grâce à l'offre qui reflète les nouvelles aspirations des clients en faveur d'un bio plus local et plus proche des producteurs agriculteurs.

Perspectives 2023-2024

Dans un contexte de tensions macroéconomiques persistantes au 2nd semestre 2023 (1er semestre de l'exercice 2023-2024 de TERACT), et d'incertitudes sur leur évolution au 1er semestre 2024 (2nd semestre de l'exercice 2023-2024 de TERACT), le groupe poursuit et renforce ses actions prudentes visant à limiter les effets de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat tout en améliorant la saisonnalité de son modèle pour générer de la croissance.

Les ouvertures de nouveaux magasins, en particulier en boulangerie-snacking, permettront de faire croître le chiffre d'affaires dans un secteur où les marges et les perspectives de croissance restent élevées avec également un important potentiel de maillage territorial. Deux nouveaux magasins ont déjà vu le jour sur le semestre écoulé sur la dizaine à ouvrir d'ici juin 2024. TERACT va par ailleurs continuer à déployer ses marques propres en jardinerie avec pour cible une hausse de leur taux de pénétration de 2 à 3 points à 24% du chiffre d'affaires des magasins intégrés en 2023-2024. Sur l'année civile 2024, le groupe prévoit ainsi le lancement de plus de 1400 nouvelles marques exclusives. La société va également poursuivre la bonne gestion et l'optimisation de son parc en continuant notamment à développer son modèle de franchise, avec déjà 22 magasins passés en franchise au S1 2023-2024.

Cette évolution est soutenue par un modèle omnicanal attractif et leader dans le secteur en France, s'appuyant sur des sites de e-commerce rénovés et sur des magasins remis au cœur de la stratégie digitale par le reversement du chiffre d'affaires aux magasins physiques concernés. Cette stratégie a été déployée dès l'année 2023 avec l'ouverture début S2 2022-2023 du site jardiland.com, déjà en croissance au S1 2023-2024, et celle au S1 2023-2024 du site gammvert.fr. Comme indiqué plus haut, le lancement de la marketplace suite à l'accord signé avec Mirakl fin 2023 est prévu d'ici le 30 juin 2024.

La politique de gestion stricte des coûts, en particulier énergétiques, est maintenue et renforcée grâce aux efforts soutenus des enseignes et des sièges, permettant une baisse de la consommation d'électricité sur le semestre entre 39 et 45% selon les enseignes de jardinerie/animalerie par rapport au S1 2021-2022. Enfin, l'intégration opérationnelle des sociétés acquises durant l'exercice écoulé est finalisée au S1 2023-2024.

Tenant compte de ces éléments, et sans nouvelle dégradation de l'environnement, TERACT projette toujours un chiffre d'affaires annuel consolidé 2023-2024 de 900-950 M€.

Le lancement d'un nouveau plan d'économies sur la fin du S1 2023-2024 vise une réduction des coûts de 15 M€ à horizon 30 juin 2025, afin d'anticiper la poursuite d'un environnement macroéconomique peu porteur et notamment d'absorber une partie de l'inflation résiduelle. Couplé au renforcement du contrôle des stocks, ils devraient continuer ensemble à bénéficier à la génération de free cash-flow, tout en maintenant un niveau de Capex permettant de poursuivre le bon développement de la société.

Dans la lignée des projets de l'exercice écoulé, TERACT reste ouvert à des alliances de bon sens, s'inscrivant dans une logique de croissance vertueuse et d'amélioration de la marge. L'intégration amont-aval au sein des filières agricoles du groupe InVivo sera aussi recherchée afin d'associer producteurs et consommateurs avertis au sein de circuits de consommation plus courts et à impact plus favorable.

Annexes

1. Faits marquants du S1 2023-2024

Moisson de trophées et récompenses pour TERACT et ses collaborateurs pour leurs actions

- Guillaume Darrasse, Directeur général délégué de TERACT, a reçu le prix de la Raison d’Etre 2023 décerné par le groupe RH&M.
- Le projet Digi’Campus a été récompensé aux Digital HR Awards 2023 dans la catégorie Business Partner.
- A l’occasion des BAT’E-NNOV Awards 2023, la médaille d’Or a été décernée au tapis de semence ECLOZ, dans la catégorie aménagement extérieur et entretien du jardin ; la médaille de Bronze est allée au Pot l’autonome ECLOZ.
- A l’occasion du Frontline Excellence Award 2023 de Yoobic, le Digi’Campus a été honoré dans la catégorie Programme de formation de l’année.
- Séverine Delebarre, DRH de TERACT, a été élue DRH entrepreneur de l’année 2023 par MGRH°.
- Lors du Trophée E-Commerce, TERACT a reçu le Prix du Public, dans la catégorie Expérience Client.

La mobilisation des enseignes également récompensée

- Jardiland a été désignée Meilleure Chaîne de Magasins de l’année 2024 dans la catégorie jardinerie pour la 8^e année consécutive et Meilleur E Commerçant 2024 (Etude Qualimétrie 2024) ; l’enseigne a aussi été élue Enseigne Végétale et Animalerie de l’année aux Graines d’Or 2023 (Groupe J) et s’est vu décerner la Médaille de bronze d’Harris Interactive pour Jardiland.com. Enfin elle a reçu le Grand Prix des Favori e-commerce FEVAD.
- Gamm vert a été désignée Enseigne Préférée des Français 2023, Catégorie Jardinage, pour la 4^e année consécutive (cabinet EY Parthénon).
- Gamm vert s’est hissé dans le top 10 à la 9^e place et Jardiland à la 11^e place du palmarès de la relation clients 2023 HCG/Les Echos.
- Boulangerie Louise Champs Elysées décroche sa 1^{re} Brique d’Or de la mise en œuvre décernée par le Club Enseigne et Innovation.

Ouverture de Boulangerie Louise sur les Champs-Elysées

Le semestre a été marqué par l’ouverture et l’inauguration en septembre 2023 du magasin Boulangerie Louise iconique des Champs Elysées, vitrine du savoir-faire d’Agriculteur – Meunier – Boulanger. Ses liens avec le groupe InVivo, actionnaire de référence de TERACT, lui permettent de maîtriser toute la chaîne de valeur, depuis la culture du blé et sa transformation en farines, jusqu’à la confection artisanale de pains, viennoiseries et pâtisseries.

Lancement du CFA by TERACT

Le 9 octobre 2023, TERACT a inauguré son Centre de Formation d’Apprentis sur les métiers de la jardinerie/animalerie et de la boulangerie : le CFA by TERACT. Depuis la rentrée 2023, plus de 50 apprentis sont accueillis dans des magasins succursales Jardiland, Gamm vert et Boulangerie Louise sur tout le territoire

français pour bénéficier d'une formation de Conseiller de Vente, de Manager d'Unité Marchande ou de Boulanger. Appelée à être étendue, l'offre de formation du CFA by TERACT sera également proposée aux partenaires franchisés des enseignes de TERACT avec pour ambition de recruter 200 apprentis pour la rentrée 2024 et 300 pour la rentrée 2025.

TERACT devient Société à Mission

Le 15 décembre 2023 enfin, TERACT est devenu conformément à ses engagements une Société à Mission. Le changement de son statut est ainsi devenu effectif, avec pour raison d'être d'« agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature ».

Dans ce cadre, les principaux objectifs et engagements issus de cette démarche sont les suivants⁴ :

- d'ici à 2025 :
 - 50% des managers issus de la promotion interne (14,7% en 2022-2023),
 - 50% d'accidents du travail en moins par rapport à 2020,
 - 90% du végétal à marque propre exclusive issu de production française hors serre chaude (83% en 2022-2023) et 50% de végétaux issus d'engagements filiales (43% en 2022-2023),
 - 80% de marques propres exclusives à impact positif (54,4% en 2022-2023) ;

- Puis d'ici à 2030 :
 - 10% d'économie en eau par rapport à 2022-2023,
 - 100% des magasins labellisés bien-être animal (35% en 2022-2023),
 - 70% des déchets triés et valorisés (59% en 2022-2023),
 - -46% d'émissions de GES vs 2019-2020 (scopes 1 et 2) (-47,6% en 2022-2023 ; l'objectif de réduction est déjà atteint sur le périmètre Jardinerie/animalerie grâce à l'efficacité du plan pluriannuel d'efficacité et de sobriété énergétique de TERACT).

⁴ Le périmètre des indicateurs 2022-2023 n'inclut pas les entités intégrées depuis le 1er décembre 2022, Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière. Il sera étendu pour le prochain exercice 2023-2024.

2. Parc de magasins

	31/12/2022	30/06/2023	Ouvertures	Acquisitions	Fermures/ Cessions	Transferts	Total Mouvements	31/12/2023
Jardinerie/animalerie	1 581	1 576	5		- 6		- 1	1 575
Jardiland	176	172						172
Intégrés	107	105				1	1	106
Franchisés/Affiliés	69	67				-1	-1	66
Gamm vert (incluant rayons Frais d'Ici)	1 158	1 153	3		- 1		2	1 155
Intégrés	98	98				- 22	- 22	76
Franchisés/Affiliés	1 060	1 055	3		- 1	22	24	1 079
Delbard/Jardineries du Terroir	244	248	2		- 5		- 3	245
Franchisés/Affiliés	244	248	2		- 5		- 3	245
Noa	3	3						3
Intégrés	3	3						3
Alimentaire	139	138	2		- 4		- 2	136
Boulangerie Louise	129	128	2		- 4		- 2	126
Intégrés	120	119			- 4		- 4	115
Franchisés/Affiliés	9	9	2				2	11
Grand Marché La Marnière	3	3						3
Intégrés	3	3						3
Bio&Co	7	7						7
Intégrés	7	7						7
Groupe	1 720	1 714	7		- 10		- 3	1 711

3. Volume d'affaires⁵

(en millions d'euros)	S1 2023-2024	S1 2022-2023	Variations	
			Données publiées	Données Comparables ⁶
Volume d'affaires annuel HT estimé	1 053,5	1062,4	-0,8%	-2,5%
Jardinerie/animalerie	975,1	1041,0	-6,3%	-2,7%
Alimentaire	78,3	21,3	X3,7	+4,1%

Chiffres non audités.

4. Agenda prévisionnel des prochaines publications financières

Date	Événement
26 mars 2024 (avant bourse)	Résultats du 1 ^{er} semestre
30 juillet 2024 (avant bourse)	Chiffre d'affaires annuel
17 octobre 2024 (avant bourse)	Résultats annuels

⁵ Le volume d'affaires ou le chiffre d'affaires sous enseignes comprend le chiffre d'affaires réalisé par les magasins intégrés et les magasins franchisés/affiliés.

⁶ Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre. Hors affiliés.

Disclaimer

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives se définissent par opposition aux faits historiques et concernent l'ensemble des prévisions relatives à (sans que cette liste soit limitative) :

- des événements futurs tels que des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs ;*
- l'activité future tels que les résultats, la situation financière, la performance ou la stratégie de la société TERACT.*

Les déclarations prospectives s'appuient sur les attentes et les hypothèses anticipées par la Direction de la société TERACT à la date du présent communiqué et elles ne sont valides qu'à la date où elles sont faites. Les investisseurs et/ou les actionnaires de la société TERACT sont alertés sur le fait de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations prospectives qui sont, par nature, soumises à des risques et incertitudes qui peuvent être identifiés ou non, et indépendants de la Société TERACT. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont présentés sous la section « facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2022/2023 approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 octobre 2023 sous le numéro R. 23 – 032 et consultable sur le site www.teract.com (rubrique investisseurs/publications). Par conséquent, les résultats ou les performances effectifs peuvent s'écarter sensiblement de ceux énoncés ou induits par ces déclarations prospectives.

La société TERACT ne s'engage en aucune façon à mettre à jour lesdites déclarations prospectives, sous réserve des exigences légales et réglementaires. Toutes les déclarations prospectives faites par ou pour le compte de la société TERACT sous soumises au présent avertissement.

À propos de TERACT

TERACT regroupe depuis le 29 juillet 2022 les activités de distribution du Groupe InVivo (anciennement InVivo Retail) et celles de l'ancien SPAC 2MX Organic.

TERACT est un acteur majeur de la distribution responsable dans les marchés en croissance de la jardinerie, animalerie et distribution alimentaire. Nous avons comme ambition de créer un réseau d'enseignes unique en son genre alliant tradition et modernité, savoir-faire agricoles et innovation, expérience en magasin et digitale. TERACT répond à l'envie d'une consommation nouvelle génération synonyme de qualité, de durabilité et de traçabilité. TERACT regroupe les enseignes de jardinerie/animalerie Jardiland, Gamm vert, Delbard, Jardineries du Terroir et Noa et de distribution alimentaire Boulangerie Louise, Grand Marché La Marnière, Frais d'Ici et Bio&Co. TERACT a comme actionnaire majoritaire InVivo, l'un des premiers groupes agricoles et agroalimentaires européens. TERACT est coté sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris (code mnémorique : TRACT, ISIN : FR001400BMH7). Plus d'informations sur www.teract.com.

CONTACTS

Investisseurs : investors@teract.com

Médias : media@teract.com